

"HELIOS STRATEGY INVEST"
Société par actions simplifiée
Au capital de 300.000,00 €
Siège social 9 pont de Saint Jean - 33420 TIZAC-DE-CURTON
R.C.S. : 908 478 019 LIBOURNE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ,
Le 11 septembre,

L'associé unique de la Société HELIOS STRATEGY INVEST, au capital de 300.000 €, s'est réuni

Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- ORDRE DU JOUR -
- * Modification de l'article 7 des statuts
 - * Pouvoirs pour les formalités auprès du greffe.

PREMIERE RESOLUTION
L'assemblée générale décide la modification de l'article 7 des statuts comme suit :

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,00 €), divisé en 3 000 actions de CENT EUROS (100,00 €) chacune numérotées de 1 à 3 000 attribuées aux associés, savoir :

Titulaire	Nombre d'actions en usufruit	Nombre d'actions en nue-propiété	Nombre d'actions en pleine-propiété
Monsieur Thomas GUIROUS	562 actions Numérotées de 1 à 562		2.438 actions Numérotées de 563 à 3000
Monsieur Yenni GUIROUS		281 actions Numérotées de 1 à 281	
Monsieur Sélyan GUIROUS		281 actions Numérotées de 282 à 562	
TOTAL			3 000 actions

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant.

DocuSigned by:
Thomas GUIROUS
A487CA2FD45B4AB...